

COMMUNIQUÉ

Casablanca, le 12 avril 2024

Le Groupe Société Générale a conclu un accord avec le Groupe Saham en vue de la cession de Société Générale Marocaine de Banques, actionnaire majoritaire de Société Générale de Leasing au Maroc (Sogelease)

L'accord prévoit la cession au groupe Saham des parts de Société Générale (57,67%) dans Société Générale Marocaine de Banques (SGMB) dont le nom commercial est Société Générale Maroc.

La réalisation de cette opération, soumise à des conditions suspensives usuelles, pourrait intervenir d'ici fin 2024.

SGMB étant l'actionnaire majoritaire de Société Générale de Leasing au Maroc (Sogelease), la réalisation de cette cession entraînerait un changement de contrôle indirect de Société Générale de Leasing au Maroc (Sogelease).

Cette cession est soumise à la législation en vigueur au Maroc et ne pourra être effective qu'après approbation de l'opération par les autorités réglementaires compétentes.

➤ Pour en savoir plus : [consulter le communiqué de presse](#)